



Note Infos

NAO

Soyons tous mobilisés !

Le 13 juin débuteront les échanges dans le cadre des NAO*. Après avoir écouté les attentes des adhérents et construit cette négociation, la section CFDT CAVAC entame ces rencontres avec l'objectif d'obtenir des résultats en cohérence avec l'augmentation du coût de la vie subie par les salariés.

En 2022, tenant compte du contexte économique très particulier pour la coopérative (flambée des énergies, grippe aviaire, début de sécheresse, ...) la CFDT avait pris ses responsabilités. Elle avait signé l'accord tout en rappelant à la direction CAVAC tout l'enjeu de cet engagement. En effet, nous savions dès la dernière réunion avec la direction, qu'au soir de la signature, l'évolution actée serait déjà obsolète par rapport à l'inflation galopante.

Nous avons respecté notre engagement. Entre temps de nombreuses entreprises et même notre branche professionnelle ont réouvert les négos ou remis au pot. La CFDT n'oubliera pas ce qu'il s'est passé depuis juin 2022.

*NAO : Négociations Annuelles Obligatoires.

Que s'est-il passé concrètement ?

Cfdt:

Côté CAVAC, les bonnes nouvelles s'accumulent. Les énergies baissent, les aides tombent, les assurances et partenaires nous soutiennent, de quoi envisager l'avenir économique plus sereinement. N'oublions pas non-plus que nous évoluons dans des filières dites essentielles.

Les salaires ont-ils évolués dans notre environnement ?

Cfdt:

Oui, si la CFDT CAVAC a respecté son engagement de négociation annuelle 2022, notre branche et beaucoup d'entreprises des filières agricoles et agroalimentaires sont revenues à la négociation. Ceci, soit en indexant des augmentations en rapport à l'évolution du SMIC ou par anticipation des futures négociations 2023. D'autres, mais ce n'est pas dans les pratiques CAVAC, avaient intégré dans leur accord une clause dite de « revoyure » callée sur des indicateurs comme l'inflation.

Vos Délégués Syndicaux CFDT vous informent de l'actualité des NAO.



Note Infos NAO du 25 mai 2023 (suite)

L'environnement
éco est-il propice ?



La complexité de
nos métiers est-elle
reconnues ?



Oui, tout à fait, de nombreuses incertitudes économiques sont levées. L'agriculture, au regard des aides reçues et des prix perçus est dans une conjoncture favorable. Il est temps de reconnaître le travail des salariés CAVAC.

Non, c'est un autre sujet sur lequel s'emploie la CFDT. Le nouvel accord de branche sur les classifications (2019) n'est pas pris au sérieux par la CAVAC. Cette dernière considère la classification comme une simple obligation administrative. Ce n'est pas la position de la CFDT, ni d'ailleurs de certaines autres directions de coopératives. Nous avons aussi d'autres insatisfactions. L'harmonisation de l'astreinte et de ses contreparties, la gestion des modulations, les heures supplémentaires de certains agents de maîtrise, ... sont autant de sujets importants aux yeux de la section CFDT CAVAC.



REJOIGNEZ LA CFDT

Non à l'individualisation des rémunérations !

Participez avec nous aux décisions !

Créons un rapport de force !



Adhérez à la CFDT !

A vos côtés, au quotidien, les élus et mandatés CFDT sont à votre écoute.
N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques.

Retrouvez-nous sur : www.cfdt-cavac.fr

Par mail : cfdt.cavac@gmail.com



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
Section CAVAC